

# Les élus attendent pour se prononcer sur le projet éolien des Mille vents

- **GOURDON-MURAT**

Publié le 20/02/2021

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, les dossiers suivants ont été traités.

Conventions. Avec le syndicat de la Diège, la convention de mise à disposition du service et des équipements collectifs a été signée par le maire. Tout comme celle de mise à disposition du service Transition énergétique.

Voirie. Le Conseil a validé le dépôt d'un dossier de subvention auprès des services de l'État dans le cadre de la DETR pour la VU2, route de la Planche. Coût de l'opération : 23.895 € HT, soit 28.674,61 €, subventionnée à 45 %, soit 10 752,98 €. Reste 17.921,63 € TTC à la charge de la commune. Les travaux se feront dans l'année.

Projet éolien. Le projet éolien des Mille vents est prévu sur quatre communes : Bugeat, Pérols-sur-Vézère, Bonnefond et Gourdon-Murat. Selon les dernières études, le projet serait réalisable. Le Conseil municipal attend de rencontrer les responsables de RWE pour se prononcer.

Labellisation. Pour le soutien à candidature du PNR au label réserve internationale de ciel étoilé, le Conseil municipal de Gourdon-Murat soutient la candidature du PNR Millevaches en Limousin, et s'engage, dans la mesure de ses moyens, à améliorer la qualité du ciel étoilé et de son environnement nocturne.

Logements. Un point sur les logements de Murat a été présenté.